

## Les services de garde au Québec favorisent le développement des enfants : Résultats d'une étude de 5 ans

**Montréal, 5 novembre 2007.** Depuis 1997, le gouvernement du Québec subventionne un imposant réseau de services de garde. Les objectifs sont de favoriser la participation des parents au marché du travail et soutenir le développement des enfants de milieux défavorisés. La très grande majorité des enfants du Québec fréquentent un service de garde, mais de nombreux parents craignent que le recours à la garderie nuise au développement de leur enfant, surtout au début de la vie.

Une étude, publiée aujourd'hui dans la plus importante revue internationale de psychiatrie devrait les rassurer. En effet, une équipe internationale de chercheurs, dirigée par la professeure Sylvana Côté de l'Université de Montréal, conclue que les jeunes enfants ne deviennent pas plus agressifs parce qu'ils fréquentent un milieu de garde, même en très bas âge. Au contraire, l'article publiée dans Archives of General Psychiatry démontre que les jeunes enfants issus de milieux défavorisés ont moins de problèmes d'agression physique s'ils fréquentent un service de garde.

L'article rapporte que de frapper, donner des coups de pied, mordre et autres formes d'agression physique sont les composantes centrales d'un grave trouble des conduites. Ces conduites peuvent être accompagnées de problèmes sociaux comme de problèmes de santé physique ou mentale. Selon les auteurs : « L'origine des problèmes d'agression physique peut être retracée dans la petite enfance et des études ont spécifiquement démontré que les caractéristiques de la mère, et plus distinctement le faible niveau d'éducation, sont parmi les meilleurs indicateurs permettant de prédire des conduites très agressives de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. »

Sylvana M. Côté, Ph.D. et ses collègues ont étudié 1759 enfants représentatifs des enfants nés au Québec en 1997 ou 1998. Les mères ont été rencontrées à chaque année alors que leur enfant était âgé entre 5 et 60 mois. Les questions portaient alors sur la famille, les caractéristiques des parents et des enfants ainsi que leurs comportements. En outre, des détails

spécifiques ont pu être rassemblés au sujet des services de garde, services généralement reçus alors que la mère se trouve au travail. Ces soins dispensés par une autre personne que la mère pouvaient être reçus, par exemple, dans une garderie, selon des arrangements familiaux ou toute autre modalités de soin non-maternel dispensés sur une base régulière pendant la période préscolaire. Les niveaux d'agression physique ont été évalués à 17, 30, 42, 54 et 60 mois.

Des 1691 enfants ayant participé à cette étude, 111 (6,6 %) n'ont reçu aucun soin dispensé par une autre personne que la mère avant l'âge de la maternelle ; 234 (13,8 %) avaient reçu un type ou l'autre de soins autres que maternels avant l'âge de 9 mois et 1346 (79,6%) avaient reçus des soins autres que maternels à partir de 9 mois ou après 9 mois. Les enfants dont les mères ne possédaient pas de diplôme secondaire étaient les moins susceptibles de recevoir des soins autres que maternels. Cependant, les enfants qui avaient reçu ces soins autres que maternels avaient aussi les niveaux les plus bas d'agression physique et ceci s'est avéré être statistiquement encore plus significatif pour les enfants qui avaient commencé à fréquenter un service de garde avant l'âge de 9 mois.

Quant aux enfants dont les mères possédaient un diplôme secondaire, ils étaient moins à risque de développer des problèmes d'agression physique et le fait de recevoir des soins autres que maternels n'avait aucun effet additionnel sur leur comportement.

Les auteurs concluent : « En somme, notre étude démontre clairement que le fait de fournir des services de garde aux enfants de mères ayant un faible niveau d'éducation peut réduire considérablement leur risque de développer des problèmes d'agression physique chronique. De plus, cet effet protecteur est encore plus important si les enfants reçoivent ces soins avant l'âge de 9 mois. » « Aussi, en raison du fait que ce sont les enfants pouvant le mieux bénéficier de ces services qui sont le moins susceptibles de les recevoir, les programmes universels de services de garde devraient inclure des mesures spécifiques visant à encourager l'usage des services de gardes par ces familles les plus à risque. »

Lors d'un colloque au CHU Sainte-Justine jeudi le 8 novembre à 9h30, le Dre Côté présentera de nouveaux résultats montrant les effets bénéfiques de la fréquentation des milieux de garde sur le développement cognitif des enfants. Pour sa part le Dre Orla Doyle, du University College de Dublin, présentera les résultats d'une étude britannique qui confirment ceux du Dre Côté et son équipe.

Cette recherche a été réalisée grâce à l'appui financier du Ministère de la santé du Québec, du Fonds québécois de recherche sur la santé et la culture, du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, des Instituts de recherche en santé du Canada, du Centre de recherche de l'hôpital Sainte-Justine et de l'Université de Montréal.

-30-

Pour joindre Sylvana M. Côté, Ph.D., contactez **Christine Marcoux** ([christine.marcoux.2@umontreal.ca](mailto:christine.marcoux.2@umontreal.ca)) tel: 514-343-6963.